

L'ALTERNATIVE

Toute l'actualité | Le conseil communal | Nous rejoindre



A votre agenda

25 juin: **Assemblée Générale** d'A+ à 20h à Creppe. Nous ferons un premier bilan & nous parlerons de l'avenir; nous vous y attendons nombreux.ses

26 juin: prochain Conseil communal

Un frigo solidaire en ville?

Voilà ce que proposeront **Jean-Yves Delseaux**, **Mélissa Lemans** et **Fabienne Dorval**, mandataires A+ au CPAS.

Rejoindre A+

Vous pouvez nous soutenir en versant une cotisation (20€ ou 10€ étudiant ou pensionné) sur notre compte: BE35 0689 3250 0837 et ainsi participer à notre AG de ce 26 juin



Pas d'indemnisation des commerçants victimes des travaux !

Sensible aux difficultés vécues par les commerçants suite aux travaux de très longue durée de l'avenue Reine Astrid, le groupe Alternative plus a déposé ce jeudi soir au Conseil communal par la voix d'**Arnaud Fagard** une proposition d'indemnisation complémentaire à celle qui pourrait être octroyée par la Région Wallonne ; des balises et un plafond avaient été fixés pour pouvoir calculer un budget. A+ anticipait déjà dans son planning les travaux de la rue Servais et de la rue de la Poste pour la rénovation des anciens thermes. La proposition a été refusée. Selon la majorité, l'impact budgétaire serait impossible à évaluer ; elle estime aussi que, si les travaux sont pénibles à subir, ils rapportent ensuite un bénéfice certain aux commerçants, qu'il suffit de prendre patience ; et enfin, la majorité a proposé d'allouer 20 000 euros à l'ACS (association des commerçants spadois) pour redynamiser le commerce, et de se mettre autour d'une table avec tous les acteurs pour réfléchir ensemble à des stratégies innovantes. A+ se réjouit : sa proposition est rejetée mais n'a pas été vaine : elle a attiré l'attention du pouvoir en place sur les difficultés vécues par les commerçants et a permis de débloquer des fonds. **Paul Mordan** (A+) a insisté sur l'obligation morale d'informer le plus vite possible les commerçants qui vont

Arnaud Fagard, trésorier

Ed resp. : Fabienne Dorval, 116 rue de l'Eglise 4900 SPA - Ne pas jeter sur la voie publique

supporter prochainement les autres travaux de grande envergure autour des anciens thermes. **Claude Brouet (A+)** a une nouvelle fois rappelé les désagréments que subissent toujours les commerçants avec des engins de chantier.

Une dette de 2 300 euros par habitant...

Arnaud Fagard (A+) a décerné un « peu satisfaisant » aux comptes de la Ville, malgré le « satisfecit » annoncé par l'échevine des Finances qui a annoncé un boni d'un million: la fiscalité est toujours aussi peu attractive au regard des communes voisines Theux et Jalhay, ce qui risque d'inciter les jeunes ménages à s'y installer plutôt qu'à Spa (référence à une remarque de la majorité : construire à tout prix à Spa pour attirer de jeunes ménages) et le manque d'investissements réalisés en 2018 (un peu de mobilier, une photocopieuse, un transpalette et un camion) laisseraient penser que la Commune s'est montrée bonne gestionnaire; sauf que... quand on ne dépense pas pour entretenir, la charge est plus lourde ensuite,(fg : je n'en parlerai pas). L'état des bâtiments laisse tellement à désirer que des associations se retrouvent sans salle de réunion. Les projets immobiliers pullulent (alors que la population spadoise a décliné entre 2013 et 2018 de 170 unités) mais le bâti du centre-ville est délabré et ne reçoit pas les soins de rénovation nécessaires ; **la taxe sur les immeubles inoccupés n'a jamais été appliquée** qu'à un seul immeuble : le Golf Hôtel de Balmoral. Mettre la pression sur les propriétaires en défaut permettrait une offre de logement intéressante et dégonflerait les projets immobiliers sur nos campagnes. La majorité a protesté : Spa offre des services, touristiques notamment, ignorés des communes voisines, d'où une charge financière plus lourde. A quoi **Frank Gazzard (A+)** a rétorqué que, lorsqu'on bénéficiait de rentrées à hauteur de 30% des recettes de la part de Spa Monopole, ce dont ne pouvaient se targuer les autres communes, il était difficile de venir encore se plaindre.

Boulodrome : le retour...

On n'en parlait plus, il semblait avoir disparu définitivement... mais non : qui revoici ? Le boulodrome ! On nous rassure : pas dans la forme prévue initialement (genre mausolée futuriste) et pas à l'endroit inapproprié d'origine (à la place de la plaine de jeux, dans le parc classé de Sept Heures). Non : sous une autre forme, multisports cette fois, mais en d'autres temps, plus tard... Oui MAIS, a demandé **Frank Gazzard (A+)**, et les honoraires réclamés (et dus !) par l'architecte qui a conçu les plans du boulodrome ??? (Plusieurs dizaines de milliers d'euros, tout de même... !). Silence poli. (Comprenez : il faudra bien les payer...)

Le club de pétanque au CPAS : un choix judicieux ?

62 000 euros pour l'achat d'un chapiteau d'occasion qui sera installé sur le site du CPAS, à l'usage du club de pétanque... Réaction virulente de l'opposition Osons Spa : trop cher et mal placé : à proximité du CPAS que fréquentent des victimes d'addictions diverses, alors que le club de pétanque offre des boissons moins chères que dans les cafés, est-ce bien raisonnable ? Le CPAS n'est pas un hall sportif ! Et pourquoi ne pas réclamer un loyer ? Les autres clubs peuvent-ils s'enorgueillir des mêmes formes de subventions ? La majorité a assuré avoir cherché un autre endroit mais ne pas l'avoir trouvé et a promis que pour l'hiver 2020, le club serait déménagé ailleurs. (Que deviendra le chapiteau à 62 000 euros... ? Mystère...) A+ a soutenu la proposition d'implantation provisoire pour garantir la survie du club et en attendant une solution durable.

Il n'y a pas de projet immobilier à Mambaye-Hoctaisart ! (Ah bon ???)

C'est l'échevin de l'urbanisme qui l'a dit, provoquant la surprise au Conseil communal ! En réalité, c'est nous qui ne comprenons pas le français : il n'y a TOUJOURS PAS de projet immobilier à Mambaye... on n'en est qu'à l'ouverture de la ZACC ! Nuance... ! Comme IL N'Y A PAS de projet de lotissement à Creppe, c'est un projet de construction d'habitations groupées. Vous saisissez la différence ? Eh bien l'échevin du Commerce, de la Jeunesse etc., lui, la différence, il ne la comprend pas parce qu'il a dit bien fort (et même très très fort) qu'il était pour le lotissement de Creppe parce qu'il fallait des enfants, sinon l'école allait fermer. C'est drôle quand même, qu'au sein du Collège, ils ne se comprennent même pas entre eux...!

Le marché déménagement !

Un sondage proposé par la Ville a tranché en faveur de l'avenue Reine Astrid (57%) contre une demi-rue Servais et la place Achille Salée (43%) ; en cause, les futurs travaux des anciens thermes et la démolition du laboratoire Henrijean pour créer un parking sous l'hôtel 4 étoiles à venir ; il est proposé, pour faciliter la circulation PMR notamment, de réquisitionner la desserte et la rue du Fourneau pour y placer les échoppes, par souci de sécurité.

Mais où sont passés les bancs ?

C'est une question de **Claude Brouet** (A+) : deux bancs de la place Royale sont prisonniers derrière des barrières à cause des travaux de la voûte du Wayai, inutiles et délaissés, alors que l'espace public devrait demeurer convivial et ouvert. Bonne nouvelle, ils seront libérés et recevront même de nouveaux compagnons (5) à répartir dans la Ville, plus deux, amovibles, qui serviront à séparer le parc de Sept Heures de la place Royale. **Paul Mordan** (A+) en profite pour demander si le service des Travaux a bien les autorisations nécessaires pour les réparations des voûtes du Wayai, vu le chantier sur un site classé et les anciens éléments architecturaux qui ont été jetés sans ménagement sur le côté, prêts à être embarqués pour la décharge, ce qui a mécontenté l'architecte de l'AWAP qui s'était déplacée pour une inspection. L'échevin des Travaux prétend malgré tout qu'il n'y avait pas d'autorisation à demander.

Des stages de soins au patrimoine pour le personnel

Paul Mordan (A+) propose que, pour éviter des problèmes à l'avenir, les membres du personnel ouvrier puissent suivre des formations à la Paix-Dieu (Centre de formation aux Métiers du Patrimoine) ; ces stages leur permettraient de soigner les éléments patrimoniaux dont ils ont la charge en toute connaissance de cause, pour éviter de jeter ou de détruire des biens de valeur, ou reconstruire à l'identique avec les matériaux adéquats. Deux ouvriers seraient intéressés par cette formation.

Quant aux arbres abattus près du terrain de basket...

Le rapport sur l'état des voûtes a été rendu en octobre 2018, s'est indigné **Frank Gazzard** (A+), et le manque d'anticipation habituel a provoqué l'abattage de certains arbres du parc de Sept Heures en plein mois d'avril alors que c'est interdit entre le 31 mars et le 1er juillet à cause de la nidification des oiseaux ! L'échevin des Travaux a brandi en guise d'excuse les délais pour les demandes de permis d'urbanisme, mais **F. Gazzard** ne s'est pas laissé démonter et s'est agacé à nouveau du temps perdu et

La plaine de jeux désormais gratuite

La plaine de jeux du parc de 7 heures est désormais gratuite et en libre accès, une bonne nouvelle pour nos enfants

Nous contacter?

Vous pouvez nous contacter et envoyer vos remarques et vos questions par mail: info@alternative-plus.be, via facebook ou au 0494/82.66.90

En bref

Alternative Plus compte trois nouveaux membres actifs: il s'agit de **Didier Espreux**, **Annick Uenten** et **Philippe Wergifosse**. Bienvenue à eux

Les tags, la tomographie des arbres, la remise en état (peinture) des châssis du Pavillon des Petits Jeux, le fléchage des promenades, autant de sujets abordés au CC par A+ qui réclame le suivi de ces dossiers.

La tonnelle (provisoire !) adossée au **Casino** a assez duré. A+ a demandé son enlèvement .

Le **lac de Warfaaz** a fait l'objet d'un reportage, « L'eau au travers du tourisme fluvial et la région des 5 lacs » ; la province de Liège réalise une étude technique et économique sur ses potentialités.

du manque d'efficacité du Collège. (FG : on ne critique pas le personnel communal)

Toujours HORS-SERVICE, les vélos ?

Autre exemple d'inefficacité (**Arnaud Fagard**, A+) : la « flotte » inutile des vélos de l'Office du Tourisme, qui ont servi une centaine de fois l'an dernier et sont HS depuis les inondations de juin dernier, ayant pris l'eau, les pauvres... ! Près d'un an après, que nous dit le responsable du Tourisme ? Que la firme à laquelle incombe l'entretien les répare 4 par 4, que c'est bientôt fini, que c'est un problème de batterie. Nous sommes le 23 mai... Un an pour faire réparer des vélos... No comment...

Une salle pour les étudiants en blocus

Domage, la proposition d'**Arnaud Weber** (A+) n'a pas été retenue : permettre aux étudiants en blocus d'occuper la salle du Conseil communal pour étudier en commun, comme cela se pratique notamment dans la commune d'Ouffet. La majorité propose plutôt la bibliothèque : la salle du Conseil serait occupée chaque jour pour diverses réunions.

Pas de panneaux informatifs aux entrées de la ville...

Philippe Hourlay (A+) a demandé que soient remplacés les panneaux informatifs en bois qui ont été retirés des entrées de la ville par des panneaux informatifs électroniques LED programmables via un système WIFI. (Ou autres, du moment que ces panneaux qui annonçaient jusqu'ici les activités et festivités spadoises retrouvent une place !) La saison touristique approchant, leur présence serait une plus-value non négligeable. La réponse a été : NON.

Mélissa Lemmans: nouvelle conseillère communale Alternative Plus



Suite à un déménagement, Sophia Siniapkin est forcée de quitter le conseil communal spadois et sera dès lors remplacée par **Mélissa Leemans**, 30 ans, bachelière en environnement qui occupait depuis janvier une place de conseillère au CPAS. Alternative Plus n'étant pas favorable au cumul des mandats c'est **Vinciane Mathieu**, institutrice de formation et actuellement employée au CRIE de Berizenne qui la remplacera au CPAS.